

DOSSIER DE PRESSE

1^{er} juillet 2022

Heurts de véhicule d'intervention sur autoroute : « *Quand allez-vous percuter ?* »

Une installation-choc au service d'une conduite plus responsable



Malgré les multiples campagnes de sensibilisation rappelant l'importance du respect du corridor de sécurité à l'approche des véhicules en intervention sur autoroute (patrouilleurs, dépanneurs, SAMU, gendarmes...), quatre agents ont trouvé la mort en intervention depuis le début de l'année sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier français. Plus d'un véhicule d'intervention en moyenne est encore percuté chaque semaine sur le réseau VINCI Autoroutes, dans la majorité des cas (plus de 3 heurts sur 5) par des conducteurs endormis ou inattentifs.

Face à ce constat intolérable, VINCI Autoroutes et la Fondation VINCI Autoroutes lancent ce vendredi 1^{er} juillet, à la veille du premier weekend des grandes migrations estivales, une opération-choc itinérante pour témoigner de la colère des personnels intervenant sur les routes et autoroutes et interpeller les conducteurs et le grand public, face à ce fléau qui ne peut plus durer.

Pendant tout le mois de juillet, un convoi exceptionnel, composé de 6 camions porte-chars, transportant chacun 3 fourgons accidentés, sillonnera le réseau VINCI Autoroutes sous la bannière d'une question simple et cruciale : « *Quand allez-vous percuter ?* ». Cette campagne itinérante, incitant les conducteurs à enfin prendre conscience de la dangerosité de certains comportements et à garder les yeux ouverts sur la route, fera halte, en 17 étapes successives, sur les aires de services du réseau VINCI Autoroutes.



Chaque étape sera l'occasion pour les visiteurs de découvrir cette installation-choc et permettra aussi aux agents routiers d'aller à leur rencontre pour les sensibiliser et leur rappeler la règle du « corridor de sécurité ». Intégrée au code de la route depuis 2018, celle-ci n'est pas appliquée systématiquement par 2 conducteurs français sur 3 (67%)¹. Elle doit pourtant impérativement être respectée à l'approche d'un véhicule en intervention (fourgon de patrouille, camion de dépannage, véhicule des forces de l'ordre...) pour ne pas mettre en danger la vie des intervenants, tout comme celle des conducteurs et de leurs passagers.

Le mot d'ordre « *Quand allez-vous percuter ?* » sera également relayé à travers une campagne d'affichage sur les aires, ainsi que sur les réseaux sociaux, via les comptes de VINCI Autoroutes et de la Fondation VINCI Autoroutes, qui alerteront sur l'ensemble des comportements à risque et prodigueront des conseils concrets pour s'en prémunir.

Une installation itinérante pour marquer les esprits et réveiller les consciences

Patrouilleurs, agents autoroutiers, dépanneurs, gendarmes... tous interviennent régulièrement sur le réseau autoroutier auprès de conducteurs en difficulté, pour leur porter assistance. Au-delà de la protection directe des voyageurs, ces « anges gardiens de l'autoroute » œuvrent au quotidien, 24h/24 et 7j/7, pour prévenir les accidents : surveillance et entretien du domaine autoroutier, ramassage des objets sur les voies, protection en cas de congestion..., ils sont un maillon essentiel de la sécurité de tous et contribuent activement à faire de l'autoroute un réseau 5 fois plus sûr que toute autre infrastructure routière.

Or, leur sécurité est toujours trop souvent mise en péril ! Cette année encore, **c'est un fourgon par semaine en moyenne qui est ainsi percuté** au cours d'une intervention sur le réseau VINCI Autoroutes, le plus souvent sur une section offrant de bonnes conditions de visibilité, et alors même que les dispositifs de signalisation sont activés (gyrophares, flèches lumineuses sur le toit...). Formés et entraînés, les agents autoroutiers interviennent dans le cadre de procédures strictes, éprouvées, et maintes fois répétées. **Le seul paramètre qu'ils ne maîtrisent pas est le comportement des autres conducteurs. Or, dans plus de trois accidents sur cinq touchant le personnel en intervention, l'inattention et la somnolence des conducteurs est en cause**², ce qui rend de fait impossible le respect du corridor de sécurité, établi pour assurer aux agents une zone d'intervention sécurisée.

¹ 12^{ème} édition du Baromètre de la conduite responsable publié en mai dernier par la Fondation VINCI Autoroutes

² Bilan sécurité du personnel en intervention sur autoroutes concédées 2020 - ASFA

Depuis le début de l'année 2022, quatre agents ont ainsi trouvé la mort sur le réseau routier et autoroutier français dans le cadre d'une intervention, dont un patrouilleur VINCI Autoroutes, le 5 avril dernier, qui portait assistance à un poids-lourd en panne, arrêté sur la bande d'arrêt d'urgence.

Face à cette réalité intolérable, VINCI Autoroutes et la Fondation VINCI Autoroutes ont souhaité déployer, à l'occasion des grandes migrations estivales, **une opération itinérante d'envergure, pensée pour interpeller une majorité de vacanciers**, qu'ils soient en train de circuler ou d'effectuer une pause sur une aire d'autoroute : six camions porte-char, transportant chacun trois fourgons heurtés, partiront de la barrière de Vienne, à l'entrée de l'A7, ce 1^{er} juillet, pour parcourir ensuite l'ensemble du réseau VINCI Autoroutes.



L'itinéraire sera ponctué de **17 étapes permettant d'aller à la rencontre des voyageurs**, d'échanger avec eux sur l'importance de la vigilance au volant et sur le respect du corridor de sécurité. Habillés de jaune, portant ostensiblement le mot d'ordre « *Quand allez-vous percuter ?* », ces

camions présenteront également de manière pédagogique la règle du corridor de sécurité, à travers un visuel explicite, figurant également à l'arrière de tous les fourgons de VINCI Autoroutes.

Cette démarche, dont l'objectif est de réveiller les consciences et d'appeler l'ensemble des conducteurs à garder les yeux grand ouverts sur la route, sera également relayée à travers de nombreuses activations digitales sur les réseaux sociaux, à travers l'initiative des comptes de VINCI Autoroutes et de la Fondation VINCI Autoroutes, dès le 1^{er} juillet. Les publications permettront notamment de suivre le convoi au fil de ses étapes, tout en associant les socionautes au relai des comportements responsables sur la route.



Somnolence, inattention, distraction, non-respect des distances et du corridor de sécurité : des comportements dangereux qui malheureusement perdurent

Depuis le 1^{er} janvier 2022, 4 agents ont perdu la vie dans l'exercice de leur mission sur le réseau routier et autoroutier français. En moyenne, plus de deux véhicules d'intervention sont heurtés chaque semaine sur le réseau autoroutier concédé³. Dans 3 cas sur 5, ces accidents ont pour origine la somnolence ou l'inattention du conducteur impliqué, deux facteurs malheureusement encore trop souvent admis par les conducteurs français, comme le soulignent le Baromètre de la conduite responsable réalisé depuis plus de 10 ans par la Fondation VINCI Autoroutes.

Les chiffres de la dernière édition de ce baromètre, publiée en mai dernier⁴, sont sans appel sur ce point et montrent clairement un manque de vigilance au volant, qu'il soit conscient ou inconscient :

- **84% des conducteurs français admettent qu'il leur arrive de quitter la route du regard plus de 2 secondes**, ce qui, à 130 km/h, équivaut à une distance parcourue « à l'aveugle » de 72 mètres au minimum ;
- **74% reconnaissent utiliser leur smartphone au volant**, tous usages confondus ;

³ Bilan sécurité du personnel en intervention 2020 - ASFA

⁴ L'ensemble des résultats du Baromètre français de la conduite responsable est disponible sur [le site de la Fondation](#)

FONDATION

Pour une conduite responsable

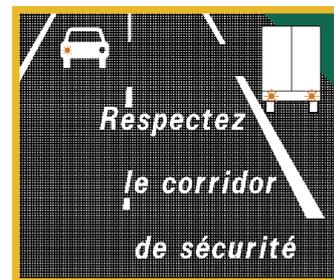
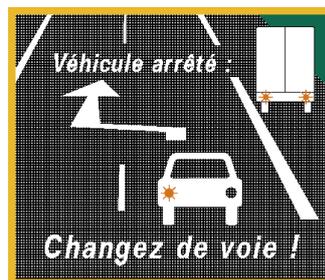
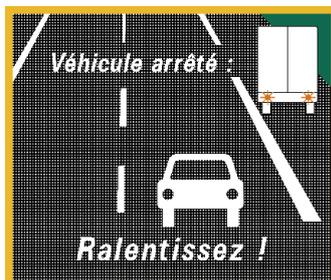
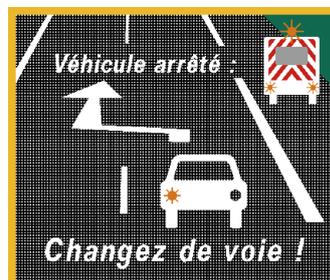
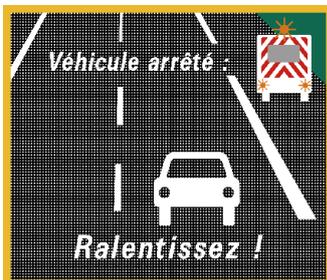
- **71% des conducteurs français ne respectent pas les distances de sécurité** - condition pourtant indispensable pour préserver une bonne visibilité et se laisser le temps de réagir en cas d'événement sur la route ;
- **57% oublient de ralentir à l'approche d'une zone de travaux ;**
- **28%, soit plus d'1 conducteur sur 4, reconnaissent avoir déjà empiété sur la bande d'arrêt d'urgence** ou sur le bas-côté de la route à cause d'un moment d'inattention ou d'assoupissement.

A ces comportements dangereux s'ajoute **le non-respect de la règle du corridor de sécurité**, malgré son inscription au Code de la route depuis septembre 2018. Sur ce point, si l'on constate une très légère amélioration de la connaissance de la règle – ils sont désormais 80% des conducteurs français à la connaître - **67% d'entre eux disent toutefois ne pas l'appliquer systématiquement**. Ces chiffres traduisent l'insuffisante perception, par ces derniers, du danger qu'ils représentent pour les personnels intervenant sur les voies.

De nouveaux panneaux pédagogiques déployés le long du réseau VINCI Autoroutes

Afin de renforcer la lutte contre les heurts de fourgon, le ministère des Transports a publié, le 5 avril 2022, un arrêté relatif à « l'expérimentation d'une signalisation routière d'information relative à la règle du corridor de sécurité à appliquer en cas de présence d'un véhicule immobilisé ou circulant à faible allure sur la bande d'arrêt d'urgence en faisant l'usage de ses feux de détresse ou de ses feux spéciaux ».

Cette expérimentation porte sur le déploiement, le long des axes autoroutiers, d'un ensemble de 3 panneaux indissociables, espacés de 300 mètres, décrivant successivement les trois étapes nécessaires au bon respect de la règle du corridor de sécurité.



En cette veille de période estivale, VINCI Autoroutes a d'ores et déjà déployé ce triptyque pédagogique en 7 points de son réseau, sur des axes particulièrement fréquentés :

- A7, à hauteur de Sénas, en direction de Lyon, et de Vienne, en direction de Marseille ;
- A8, après la bifurcation A8/A52, en direction de Nice ;
- A10, après la barrière de Virsac, en direction de Paris ;
- A11, après l'échangeur d'Ablis en direction de Chartres ;
- A62, après la barrière de St Selve, en direction de Toulouse ;

FONDATION

Pour une conduite responsable

- A63, après l'échangeur de Ondres, en direction de Bayonne.

A l'image du dispositif mis en place il y a quelques années sur les autoroutes pour promouvoir le respect des distances de sécurité, ces trois panneaux ont pour objectif de rappeler la règle du corridor de sécurité, dont le non-respect est aujourd'hui passible d'une amende de 135€ et d'un retrait de points.

Contact Presse :

Alissa JOLY, alissa.joly@vae-solis.com, 06 61 00 92 31

Morgane SAUZAY, morgane.sauzay@vinci-autoroutes.com, 06 28 66 32 80

Samuel BEAUCHEF, samuel.beauchef@vinci-autoroutes.com, 06 12 47 58 91

A propos de la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes pour une conduite responsable

Créée en février 2011, la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable est à la fois un laboratoire, un observatoire et un outil d'information dédié à l'évolution des comportements.

D'abord investie dans le domaine de la lutte contre l'insécurité routière, elle a pour mission de promouvoir la conduite responsable sur la route et a élargi en 2018 son champ d'action aux domaines de l'environnement et de l'éducation pour « bien (se) conduire ».

Parmi ses actions :

- *financer des recherches scientifiques innovantes dans certains champs des conduites à risques, sur le thème de la préservation de l'environnement et autour de l'éducation et de la lecture comme vecteurs d'amélioration des comportements ;*
 - *mener des campagnes d'information et de sensibilisation ;*
 - *soutenir des initiatives associatives et citoyennes en faveur d'une conduite responsable.*
- <http://fondation.vinci-autoroutes.com> et compte Twitter : @FondationVA , Facebook et LinkedIn
<http://roulons-autrement.com> et compte Twitter : @RoulonsA

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes – 187 aires de services - 266 aires de repos – 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, [facebook.com/VINCIAutoroutes](https://www.facebook.com/VINCIAutoroutes), Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)